

Fiche de candidature pour une mobilité études à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+Études 2017/2018

Renseignements Étudiants

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Numéro de téléphone portable :

Courriel :

N° Étudiant :

Niveau et Diplôme préparé l'année en cours à la FdS en 2016/2017:

Niveau et Diplôme envisagé en 2017/2018 :

Nom et Prénom du responsable pédagogique en 2017/2018 :

Nom de votre coordinateur RI de votre discipline (liste disponible sur le site de la FdS :

Vos Résultats universitaires après le baccalauréat

Année	Niveau d'études	Etablissement	Moyenne Générale

Langues pratiquées :

Langues étrangères pratiquées	Lu		Écrit		Parlé	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>					
	<input type="checkbox"/>					

Choix des universités partenaires

- Les places étant limitées, il est préférable de faire 2 vœux. Pour votre choix d'université, nous vous recommandons de consulter les accords actifs en partenariat avec la Faculté des Sciences et en fonction de votre discipline. La liste des universités partenaires est à consulter en pièce jointe ou sur le site de la FdS, onglet Relations Internationales :
<http://sciences.edu.umontpellier.fr/>

Choix	Université Partenaire	Pays
Vœu 1		
Vœu 2		

Période souhaitée pour votre séjour

- Année complète
 1^{er} semestre
 2^{ème} semestre

Concernant le contrat pédagogique provisoire à compléter (il s'agit d'un contrat prévisionnel et non définitif) :

- Vous devez indiquer les cours que vous allez suivre à l'étranger, ces cours doivent être en cohérence avec vos cours à la FdS pour l'année 2017/2018. Vous devez aller rechercher les équivalences sur le site de l'université partenaire de votre choix. N'hésitez pas à demander l'avis de votre responsable pédagogique qui sera en charge de votre diplôme en 2017/2018.

Retour de votre Candidature

(Fiche de candidature+lettre de motivation+contrat pédagogique provisoire)

à retourner par scan uniquement

avant le 15 mars 2017

A Mme Dalila HAMMAR

fds.partir.international@umontpellier.fr



ANNEXE (à lire absolument)

Conditions d'éligibilité

- ▶ Tout étudiant de la FdS, quelle que soit sa nationalité, peut effectuer une mobilité Erasmus+.
- ▶ Être impérativement inscrit administrativement à la FdS l'année de votre mobilité à l'étranger.
- ▶ Avoir achevé au moins une année d'étude supérieure (sont privilégiés les départs en L3, M1, et M2, sous réserve d'acceptation de votre **responsable pédagogique de l'année de mobilité** et **coordinateur des Relations Internationales** de votre discipline).
- ▶ Possibilité de partir un semestre ou une année à l'étranger.
- ▶ Valider impérativement son année en cours pour pouvoir partir à l'étranger dans le cadre de votre acceptation Erasmus+. Il est impératif d'attendre ces résultats de l'année en cours avant d'envisager le départ à l'étranger.

Modalités de candidature

- ▶ S'informer sur les Partenariats Erasmus+ avec la Faculté des Sciences sur notre site FdS <http://sciences.edu.umontpellier.fr/>
- ▶ Faire le choix d'une université. Vérifier que l'offre de formation soit en cohérence avec celle de la FdS.

Important

L'université partenaire exige une pré-inscription en ligne. Il est de votre responsabilité d'aller rechercher les deadlines de pré-inscriptions sur le site de l'université partenaire. Ne rater pas les dates limites, renseignez-vous le plus tôt possible et pensez à faire votre pré-inscription en ligne dès réception **d'un avis favorable** pour votre candidature par le Bureau des Relations Internationales !

Si l'université partenaire souhaite recevoir une nomination concernant l'acceptation de votre candidature, veuillez en informer le Bureau des Relations Internationales de la FdS.

Décision de votre candidature (dans un premier temps elle devra être acceptée par votre coordinateur RI de votre filière, puis définitivement acceptée par l'université partenaire).

Après réception de votre fiche de candidature et des autres documents, le BRI (Bureau des Relations Internationales de la FdS) se chargera d'envoyer votre candidature au responsable des Relations Internationales de votre discipline de la FdS pour avis favorable ou défavorable. Le BRI de la FdS vous informera ensuite de la décision par e-mail.

Dans le courant du mois de mai, vous aurez plus d'informations concernant le dossier Erasmus+ à compléter et le dossier de candidature pour solliciter une aide à la mobilité internationale.

Conseils

- ▶ Choisissez un établissement qui propose des cours qui vous intéressent et qui soient en cohérence avec votre formation à la FdS. C'est le responsable pédagogique de votre formation de 2017/2018 qui validera vos cours sur le contrat pédagogique. Le catalogue des cours est très souvent disponible sur le site Internet de nos universités partenaires.
- ▶ Évaluez le budget de votre mobilité : pour cela, renseignez-vous sur le prix des résidences étudiantes à l'étranger sur les sites Internet des universités partenaires, sur le prix des colocations, des transports en commun, du coût de la vie. De plus, donnez-vous l'opportunité d'avoir des loisirs, de faire des sorties afin de profiter pleinement de votre immersion culturelle.
- ▶ Pensez à des destinations alternatives : le Royaume-Uni n'est pas la seule destination qui offre des cours en anglais. C'est donc une occasion pour vous de vous démarquer en ayant l'approche d'une culture différente et d'une langue peu souvent apprise.